Dossier d'inscription
Service des Sports
Massy Sport Vacances

Année :

MASSY
Ma Ville Avance
www.ville-massy.fr

FICHE SANITAIRE

Enfant /Jeune

Nom……..... Prénom…….....
Date de naissance…… Quartier(s)……... ……

Parents

Nom et prénom du responsable légal :

Mère..... Tel domicile ..... Tel portable.…….....
Tel travail……Mail…….
Père..... Tel domicile ..... Tel portable…….....
Tel travail……Mail……..……..
Adresse……..……..
Code postal….....Ville…….
N° de sécurité social……..……

Intervention médicale, en cas d'accident

□ J'autorise les éducateurs sportifs à prendre les mesures nécessaires à l'état de santé de mon enfant (Hospitalisation, intervention chirurgicale)

□ Je n'autorise pas les éducateurs sportifs à prendre les mesures nécessaires à l'état de santé de mon enfant (Hospitalisation, intervention chirurgicale)

Renseignements complémentaires lié à la santé de mon enfant (allergies, antécédents médicaux…)
……
……
Personnes à prévenir en cas d'urgence…….
……..…….
Tel portable …….....……..…….……

Droit à l'image

□ J'autorise la mairie de Massy à diffuser sur tout support l'image représentant mon enfant

- Dans toutes les publications municipales (affiches, magazines de la ville, plaquettes…)
- Sur le site internet de la ville et réseaux sociaux

□ Je n'autorise pas la mairie de Massy à diffuser sur tout support l'image représentant mon enfant

Pratique sportive

- J'autorise mon enfant à participer aux activités aquatiques,
- Je n'autorise pas mon enfant à participer aux activités aquatiques.

Les contre-indications sportives de mon enfant : …..……..

Documents à fournir

- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Photocopie des attestations de vaccins
- Questionnaire de santé si problème de santé certificat Médical multisport
- Pass nautique ou savoir nager

Je soussigné(e)……..…….déclare exact les renseignements portés sur ce dossier et m'engage à informer de tout changement en cours d'année.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et de la charte du sportif.

Date :
Signature des parents Signature de l'enfant / du jeune

REGLEMENT DU FONCTIONNEMENT

Article 1 :
Le Service des Sports propose pendant la période des vacances scolaires aux jeunes âgés de 9 à 15 ans, une initiation à diverses disciplines sportives regroupées sous le sigle **« MASSY SPORT VACANCES »**.

Article 2 :
Les activités sportives seront proposées du lundi au vendredi sur l'ensemble des équipements sportifs de la ville et pour certaines hors MASSY tels des sorties, stages et séjours.

Article 3 :
Les jeunes accueillis ne sont pris en charge qu'à l'ouverture de l'installation sportive et ce jusqu'à la fin de la séance.

En aucun cas la Commune de Massy ne saurait être tenue pour responsable d'un accident dont un enfant pourrait faire l'objet entre son domicile et le lieu d'activité.

Article 4 :
Les jeunes, participant à une activité, doivent impérativement respecter les horaires de rendez-vous, afin d'assurer le bon déroulement des séances, des stages et des sorties.

Article 5 :
Le jeune qui a débuté une séance d'initiation ou un stage, s'engage à suivre celui-ci jusqu'à son terme.
La durée peut varier de 2h à 4h excepté lors d'un stage ou de sortie (de 3h à 8h).
Si le jeune quitte de lui-même l'activité avant qu'elle soit terminée, la responsabilité de la commune ne sera en aucun cas engagée. Les parents en seront avisés et une exclusion du dispositif sera prononcée.

Article 6 :
Pendant la durée de l'activité, sortie, stages, séjours, les jeunes accueillis sont sous la responsabilité pédagogique et morale des Educateurs Sportifs Diplômés et coordinateurs du dispositif.

Article 7 :
Lors du déroulement des activités sportives, le jeune s'engage à respecter les Educateurs Sportifs ainsi que les locaux sportifs, le matériel pédagogique, le règlement et la charte du sportif.
Le non- respect entrainera une exclusion temporaire ou définitive du dispositif et les parents en seront avisés par les coordinateurs.

CHARTE DU SPORTIF

LES VALEURS EDUCATIVES SPORTIVES :

Je m'engage à respecter :
- les règles du jeu, sans tricher,
- les éducateurs, mes adversaires et coéquipiers,
- les décisions de l'arbitre,
- les locaux et le matériel mis à ma disposition pour pratiquer l'activité physique,
- les horaires et se présenter avec une tenue de sport correcte.

Je dois :
- avoir une attitude correcte (ne pas proférer d'insultes, ne pas employer la violence, ne pas utiliser mon smartphone durant les activités, ne pas manger dans les locaux),
- Ranger le matériel,
- Jouer avec fair Play,
- Etre ponctuel à l'activité,
- Encourager mes partenaires et accepter la défaite.

SANCTIONS :

Si l'une de ces règles n'est pas respectée, les éducateurs sportifs présents se réservent le droit d'appliquer une sanction temporaire en fonction de la gravité de l'acte.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
Laïla FOURY-LEKBABY ou Aurélien Debref au 06 27 86 67 09 ou massysportvacances@mairie-massy.fr